



COMPTE RENDU DP ESV TGV / ESV TER 11 JANVIER 2018

La direction était représentée par Messieurs **BECHEREAU** Jérôme, RRH de l'ESV TER, **SKICA** Jean-Christophe, RDET ESV TGV, **LIENHART** Martine, RRH ESV TGV, **INDUNI** Catherine, secrétaire de séance.

Mr BETOUS Philippe, DET ESV TER, Mme **FEIJTEL** Ilje, DET ESV TGV assistent à une partie de la réunion le matin.

DECLARATION DE LA DELEGATION UNSA FERROVIAIRE

Madame la directrice,
Monsieur le directeur,
Mesdames et Messieurs les élus,

L'Unsa Ferroviaire souhaite profiter de ce début d'année 2018 pour présenter à l'ensemble du personnel de notre établissement ses meilleurs vœux de santé, prospérité et de réalisation de souhaits personnels.

Le bilan de l'année 2017 est bien sombre :

- Suppression de postes,
- Suppressions de points de vente,
- Suppressions de services entiers.

Quel que soit le dossier, vous vous êtes toujours limité à des dossiers sans argumentaire ni justificatif du bien fondé de votre démarche. L'essentiel étant de faire plaisir au commanditaire éternellement avide de productivité.

L'Unsa Ferroviaire est inquiète également de la façon dont vous négligez les RPS. Dernier exemple en date, la suppression de l'équipe comptage. Vous osez affirmer que tous les agents ont retrouvé un point de chute. A ce jour, deux agents sont toujours dans les locaux en attente de vos nouvelles. Mais laissons le TGI arbitrer ce débat dans le cadre d'une expertise en cours.

L'année 2018 devrait voir se mettre en place un nouveau système de notation digitale. Pouvez-vous nous donner des informations sur ce sujet ?

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA, le Syndicalisme en positif !

Nous attendons avec impatience le calendrier et les listings agents. L'Unsa vous rappelle que suite à la création des ESV, les exercices de notation comportent des mesures individuelles la première année puis collectives les deux années suivantes.

En fin d'année, les élections professionnelles désigneront les prochains élus pour un mandat de quatre ans.

L'entreprise a déjà communiqué sur un projet de périmètre des futurs CSE. Pouvez-vous nous dire, Monsieur le Président quelles seront les incidences sur les deux ESV, sachant que les établissements Voyage ainsi que les technicentres TGV seront rattaché à un CSE Voyages.

Nos inquiétudes concernent également le nombre d'élus ainsi que la charge de travail. Avez-vous, Monsieur le Président, des informations à nous fournir ?

L'Unsa Ferroviaire s'inquiète également du fort taux d'absentéisme dans les établissements. La politique de non remplacement départ en retraite cumulée au « zéro embauches » montre ainsi ses limites aux dépens de la santé des agents. Les problèmes de sûreté sont en augmentation exponentielle et nous inquiètent également.

Autre sujet d'inquiétude, les parkings des gares réservés au personnel. L'Unsa Ferroviaire souhaite vous entendre Monsieur le Directeur sur l'avenir du parking du château d'eau.

Merci de votre compréhension.

INTERVENTION DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT

La directrice d'établissement de l'ESV TGV souhaite en préalable tous ses vœux à l'ensemble des personnes présentes. L'année 2017 était une année de transition. Elle reconnaît que la régularité n'est pas bonne du fait d'incidents externes comme par exemple les conditions climatiques qui ont entraîné la chute de nombreux arbres sur les voies ainsi que les vols de câbles qui ont été perpétrés ces dernières semaines. Mais en ce qui concerne la fréquentation des TGV la tendance à la baisse s'est inversée.

Le directeur d'établissement de l'ESV TER présente également ses vœux et souhaite pour 2018 une année constructive. Augmentation du trafic TER et 97% de régularité en 2017.

Trop d'accident du travail en 2017, objectif -50% pour 2020.

Le DET s'engage à regarder les agents qui ont travaillé et ceux qui sont revenus de leurs congés en fin d'année sur l'Est Mosellan qui connaît des difficultés actuellement.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

ESV TGV Lorraine :

Projet 2018 : Mise en place progressive de l'Accueil embarquement TGV sur les gares de Metz et de Nancy à partir du 15/01/18. Montée en charge à chaque nouveau service (juillet et décembre). Attention particulière sur la fraude tarifaire.

Arrivée de OUIGO à Nancy et Metz au service d'été 2018.

ESV TER Lorraine :

Le président précise les dates de fermetures des 3 points de Vente évoqués lors de la réunion précédente :

- Maizières Les Metz : 31 mars 2018,
- Longuyon : 30 avril 2018
- Joeuf : 31 mai 2018.

Le président annonce la suppression de 2 postes d'assistants Responsable de ligne, adaptation de l'emploi rendue possible par la reprise d'une partie de la charge par le pôle Marketing régional (Fiches horaires et fiches travaux).

L'arrivée d'un nouvel outil OCTOPUS et la suppression des heures budgétisées dans le cadre des anciennes certifications de lignes.

Le président informe enfin les délégués du regroupement de l'ensemble des agents du COP au second étage du bâtiment.

Calendrier des notations 2018

Prise de connaissance :

ESV TGV

- Maitrise : 20 février 2018
- Exécution : 21 février 2018

ESV TER

- Maitrise : 20 février 2018
- Exécution 23 février 2018

Délégués de Commissions de Notations :

Exécution : Denis Mathis

Maitrise : Eddy Martzlof
Olivier De Cruz

Commissions de notation :

ESV TGV :

- Maitrise : 20 mars 2018
- Exécution : 26 mars 2018

ESV TER :

- Maitrise : 19 mars 2018
- Exécution : 27 mars 2018

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

 ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Jour de carence

La mise en place du jour de carence est prévue au premier février

L'UNSA-Ferroviaire déplore cette nouvelle attaque contre les cheminots et vous apporte les précisions suivantes :

Certains arrêts de travail pour maladie ne donnent pas lieu à application de la retenue au titre de la journée de carence :

- Accident du travail et maladie professionnelle
- Accident trajet
- Affection de Longue Durée (ALD)
- Prolongation de l'arrêt initial (la reprise d'activité entre deux prescriptions ne dépasse pas 48 heures)
- Congé pathologique dans le cadre de la maternité

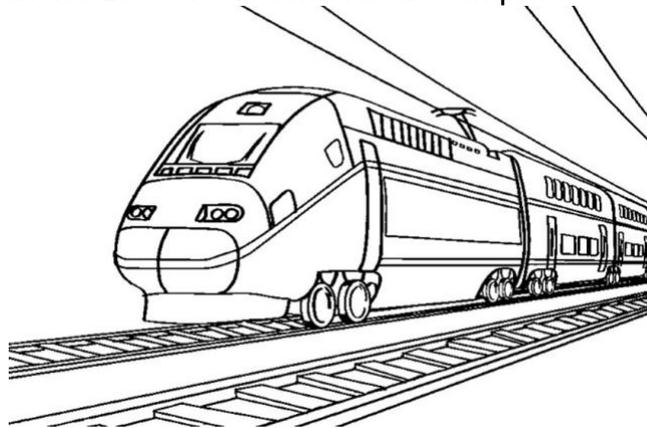
Seuls les arrêts de travail pour maladie donnent lieu à retenue de la journée de carence.

Ne sont donc pas concernés les congés de maternité, les congés de paternité, le temps partiel thérapeutique, le congé postnatal avec solde au père lorsque la mère est décédée du fait de l'accouchement (Article 8.2 du chapitre 12 du statut).

Hausse de la Contribution Sociale Généralisée

Pour beaucoup de Français, l'augmentation de la CSG prévue par le Gouvernement s'accompagnera d'une baisse des prélèvements salariaux, et ce sera bien le cas pour les cheminots contractuels.

Ce ne sera par contre pas le cas pour les cheminots au Statut. Aussi, pour maintenir le pouvoir d'achat, et selon le souhait de notre organisation syndicale, la Direction a décidé de compenser le manque à gagner net par le biais d'indemnités compensatrices mises en place à partir du 1^{er} janvier 2018. Pour combien de temps ...



Vos délégués UNSA :

Olivier DE CRUZ
Eddy MARTZLOFF
Remi SERGENT

Frédéric SALVAN
Marie Christine HAMANN
Denis MATHIS

Dominique CORRADI
Edith BOITARD
Romain BONNEFOY (représentant syndical)

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

